

**Avis adopté**

Séance plénière du 12 avril 2023

*Prévention de la perte d'autonomie liée au vieillissement*

**Déclaration du groupe Agriculture**

La perte d'autonomie liée au vieillissement dépend de nombreux facteurs et nécessite une approche multisectorielle. C'est l'angle majeur de cet avis que nous partageons tout à fait.

Nous soutenons tout particulièrement la préconisation 2 qui encourage à croiser les différentes politiques publiques, au bénéfice de la prévention de la perte d'autonomie. Adapter les logements, favoriser un urbanisme accessible, développer les transports : tout doit être pensé pour que chacun puisse continuer à vivre de manière autonome, sur l'ensemble des territoires.

Ces différentes actions doivent être anticipées, le plus longtemps à l'avance possible. En ce sens, nous soutenons fortement les préconisations 6 et 12. Il faut effectivement sensibiliser, jeunes et moins jeunes, actifs et inactifs, sur les habitudes de vie et pouvoir adapter, en amont, des logements parfois mal conçus pour des personnes à mobilité réduite.

Cette sensibilisation sur les habitudes de vie et sur la prise en charge par chacun de sa santé doit être au cœur des politiques de santé, dès le plus jeune âge. C'est dès l'enfance que s'acquièrent les meilleurs réflexes pour s'assurer une vieillesse autonome.

Nous aurions pu aussi, dans cet avis, nous pencher sur les aspects alimentaires qui sont déterminants pour la santé physique et mentale.

L'alimentation a été évoquée lors des débats en commission mais il a fallu faire des choix pour ne pas trop élargir le périmètre de l'avis.

L'alimentation est tout à la fois l'élément d'un lien social et la base d'une bonne santé physique.

Partager les repas et participer à leur préparation sont des actes sociaux forts qui peuvent rompre l'isolement des personnes âgées isolées. L'expérience, menée dans certaines cantines scolaires, d'accueillir au moment du déjeuner les enfants et les personnes âgées en est un bon exemple.

Bien entendu, la nutrition reste fondamentale dans la préservation d'une bonne santé. Les progrès atteints dans l'alimentation des Français, en qualité, diversité et sécurité sanitaire ont participé à l'allongement de l'espérance de vie. Il faut certainement poursuivre les efforts pour allonger encore l'espérance de vie en bonne santé.

Le groupe de l'agriculture a voté pour.